Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 022-212200646-20251124-D2025_84-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2025.84

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 18 novembre 2025*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire - Évelyne MINIER - Martine LE BOZEC - Claude TAUVRY, Adjoints - Daniel RÉAU - Fabienne LE BRIS - Philippe POCHON - Nina CORLAY - Annick GUYON - Xavier CERTAIN - Françoise RAOUL - Marilyn LE MOIGN et Isabelle LE DREFF*
***Absents excusés** : Marine CHETODEL - Christian LABETOULLE*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 13	Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Tarif accompagnants repas du 11 Novembre

Vu l'organisation traditionnelle du repas du 11 novembre offert aux personnes de plus de 70 ans de la commune,
Considérant que certaines personnes accompagnant les invités bénéficiaires souhaitent participer au repas,
Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer le tarif demandé à ces accompagnants afin de couvrir les frais engagés par la commune,

Le Maire propose de fixer la participation financière demandée aux accompagnants souhaitant prendre part au repas du 11 novembre comme suit :

REPAS DU 11 NOVEMBRE	
Accompagnants	40,00 € par personne

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à **l'unanimité** de **:**

- **Valider et approuver** la proposition de participation financière demandée aux accompagnants à 40,00 € par personne.

- Ce tarif sera applicable à compter de l'année 2025 et reconduit chaque année jusqu'à nouvelle décision du Conseil municipal.

--

Fait et délibéré le 24 novembre 2025
Pour copie conforme,
Le Maire,